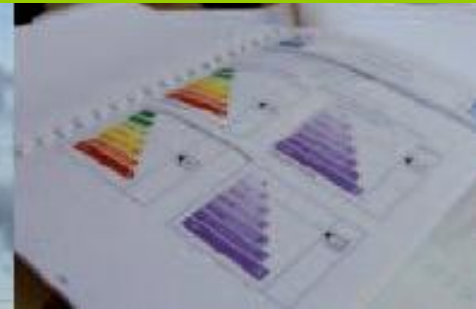




Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie
de la région Auvergne
- SRCAE -

Les rencontres de l'écologie politique

Mercredi 8 février 2012 – 20h30 – Pont du Château



CONTEXTE



Protocole de KYOTO

-5% d'émission GES entre 1990 et 2012 et stabilisation des émissions pour la France



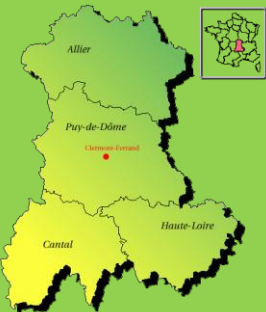
Paquet Energie-Climat : 2020

20% d'amélioration efficacité énergétique
-20 % d'émission de GES p/r 1990
20% de la consommation renouvelable



Grenelle : 2020

23% d'énergie renouvelable en 2020



SRCAE : 2020

22.4% des consommations énergétiques p/r 2008
-20% d'émission de GES p/r 1990
30% d'énergie renouvelable

Schéma régional du climat de l'air et de l'énergie

3 enjeux étroitement liés entre eux

L'AIR, L'ENERGIE, LE CLIMAT

- Les émissions de GES sont pour une large part issues de la consommation d'énergie
- La qualité de l'air dépend fortement des émissions atmosphériques de polluants

1 cadrage à l'échelle régionale

- Il fixe un cadre d'actions, qui permet d'orienter l'action des acteurs régionaux
 - Compatibilité des documents d'aménagement locaux (PCET, SCoT, PLU)
- Un schéma opposable pour la création des zones de développement de l'éolien (ZDE) : liste des communes favorables à l'implantation d'éoliennes,

3 documents

Un rapport - Un document d'orientations - Un schéma régional éolien

Rappels : une co-élaboration depuis février 2011

Validation technique

Validation des grandes étapes

Secrétariat technique

Comité de pilotage

DREAL, CR, ADEME

SRCAE
de la région
Auvergne

Conseil Régional, Etat,
collectivités territoriales,
société civile, représentants
du monde économique,
organisations d'employeurs
et de salariés, personnes
qualifiées

Concertation et construction

Instances de décision

5 ateliers thématiques

Préfet de Région
Président du Conseil Régional

La co-construction avec l'Etat n'a pas été une mince affaire !

- Le décret d'application des SRCAE est sorti plus d'un après le Grenelle 2, soit le délai qui était imparti au départ pour élaborer le schéma.



Une fois le décret publié, l'Etat a ensuite prié les régions de se dépêcher pour élaborer et adopter le SRCAE avant les élections présidentielles.

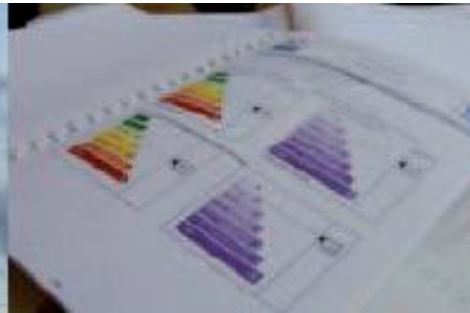
Menace d'une reprise en main par les préfets.

- L'Etat a ensuite essayé de tenir la plume pour les régions : extraits d'une circulaire de NKM :

« Les SRCAE ont pour unique vocation de fixer des objectifs en termes de développement des énergies renouvelables et d'amélioration de l'efficacité énergétique et non des objectifs généraux en termes de politique énergétique, ces derniers relevant de la politique nationale »

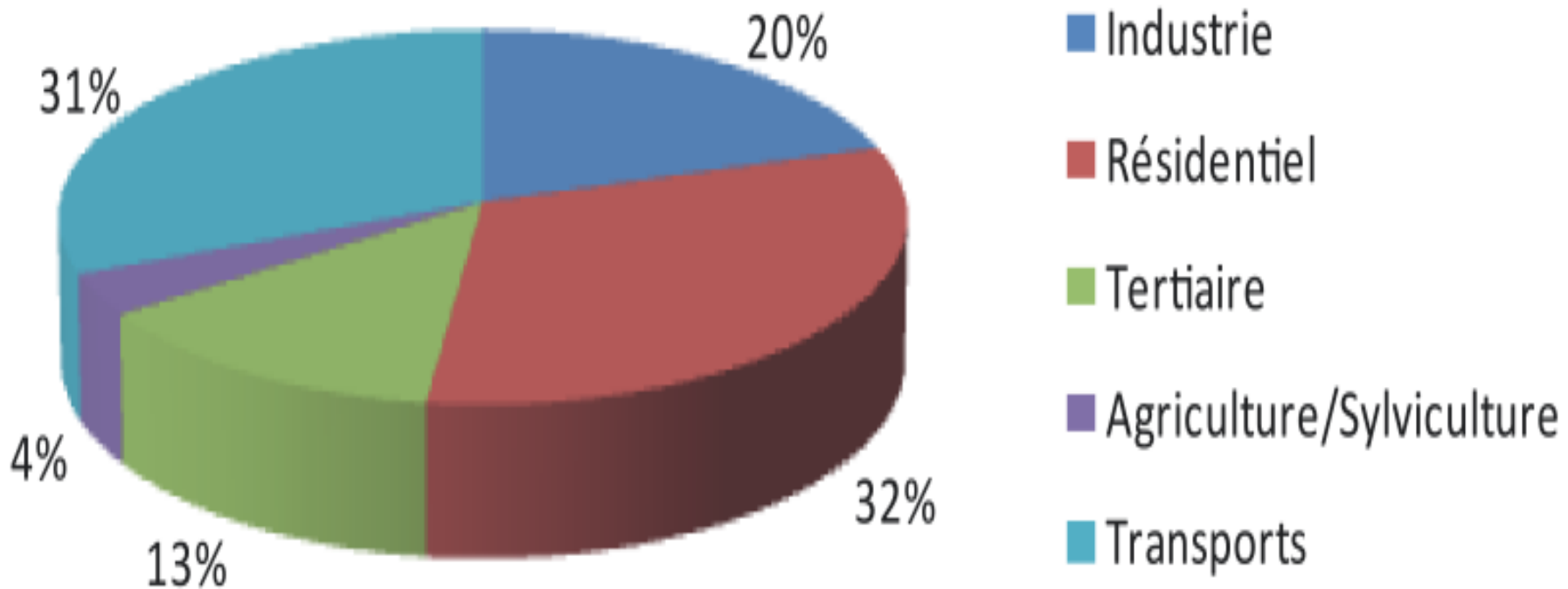
« des motions générales en faveur de la sortie ou du maintien du nucléaire, ou d'appui général aux énergies renouvelables, ne sont pas appropriées »

LES CONSTATS



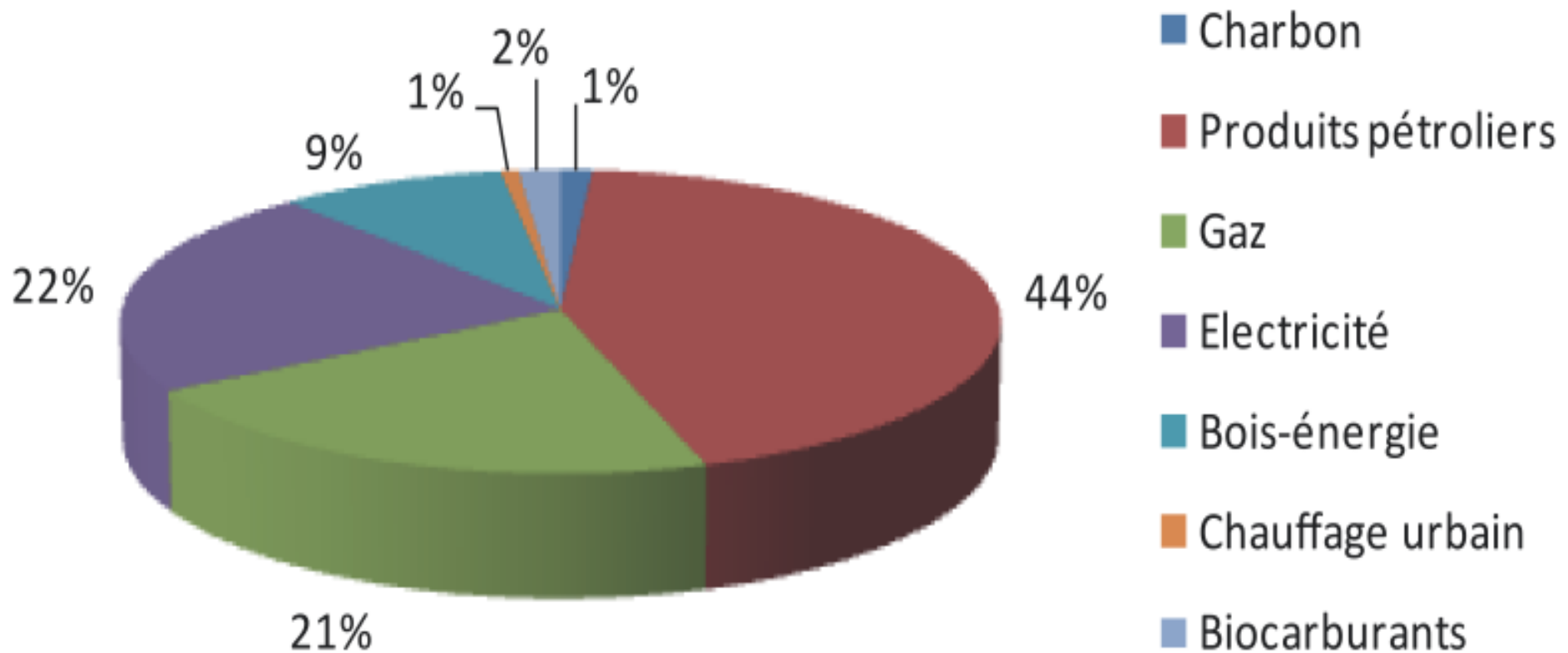
Situation de l'Auvergne en 2008 : consommation énergétique

Par secteur de consommation (source SOeS)



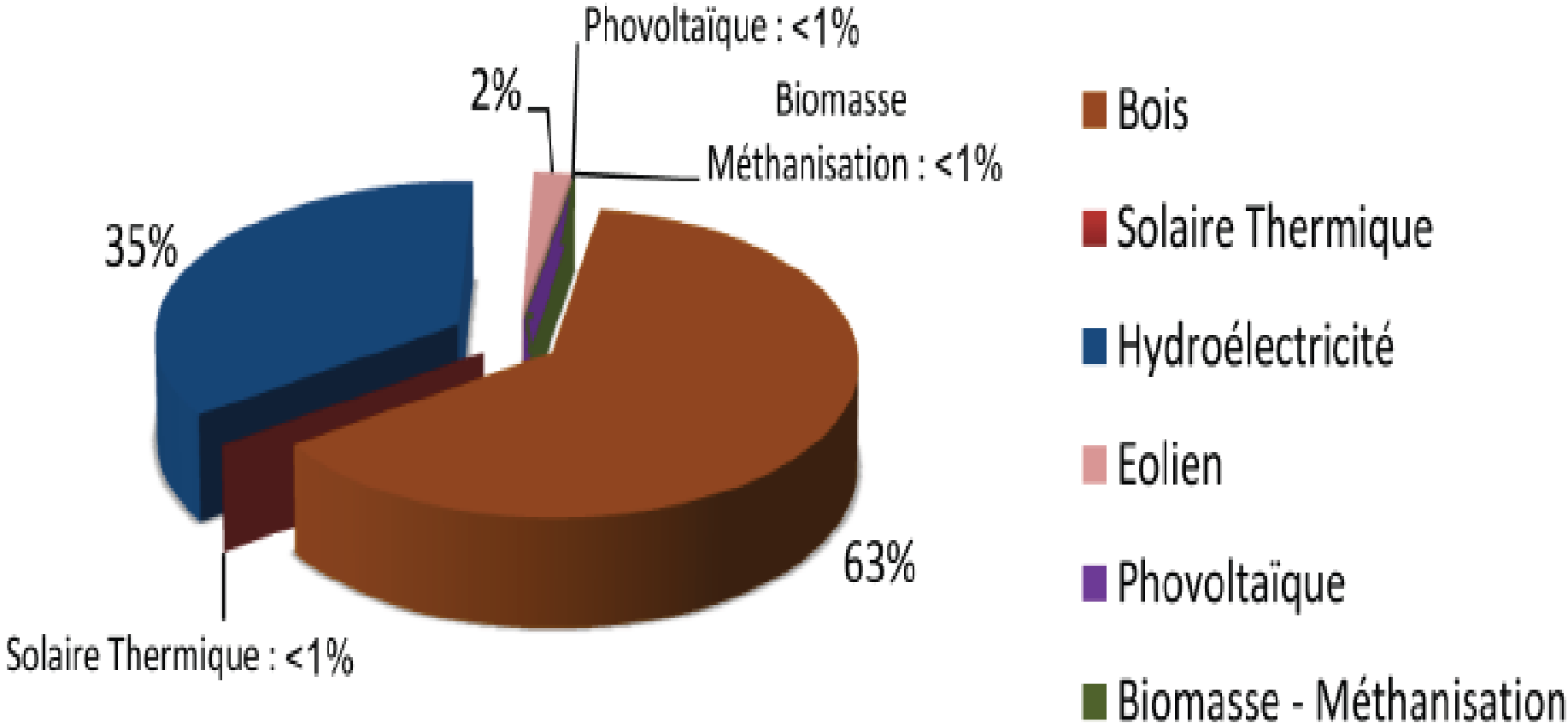
Situation de l'Auvergne en 2008 : consommation énergétique

Par type d'énergie consommée (source SOeS)

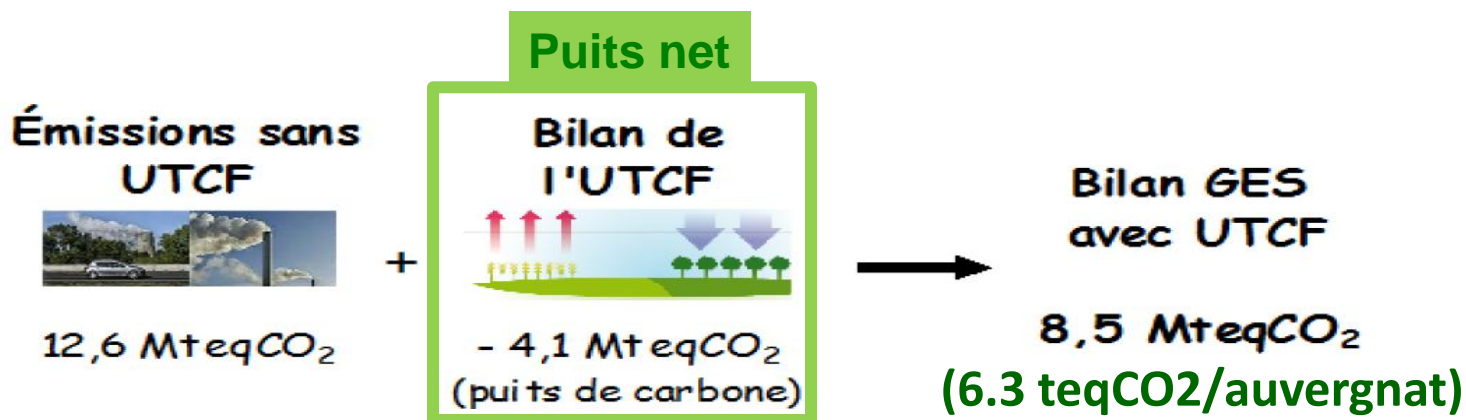


Situation de l'Auvergne en 2008 : production d'énergies renouvelables

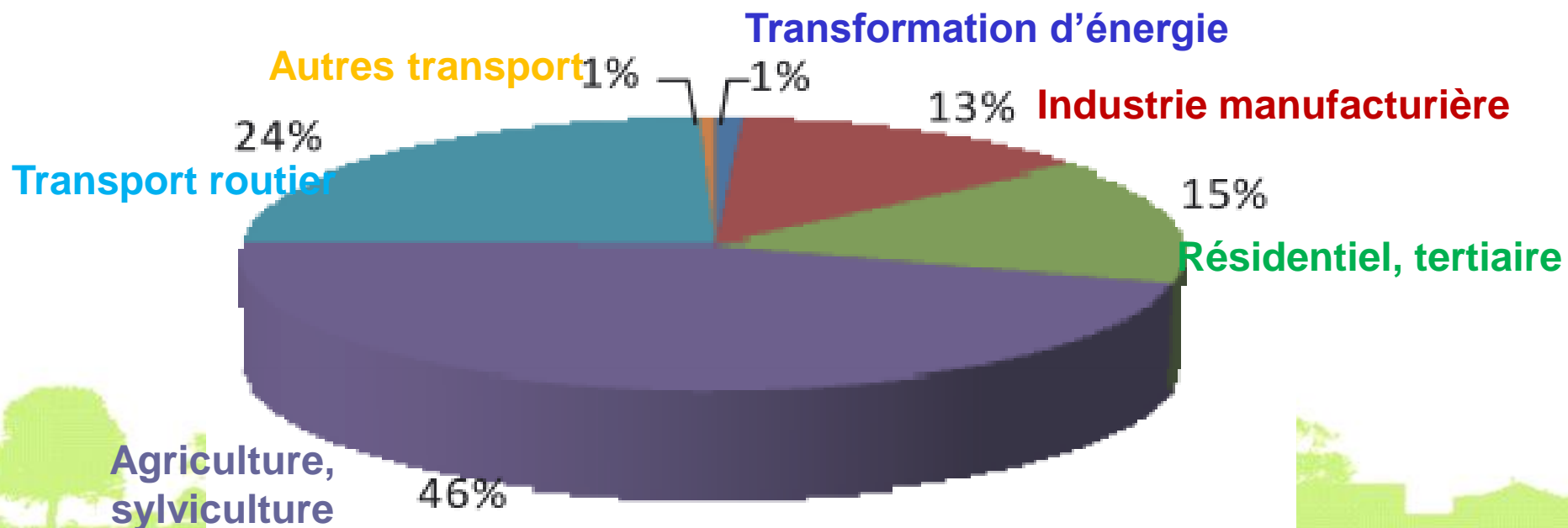
14.3% de la consommation finale en 2008 grâce au bois énergie et à l'hydro-électricité principalement.



Situation de l'Auvergne en 2008 : émissions de gaz à effet de serre



Émissions de GES hors UTCF :



Situation de l'Auvergne en 2008 : Qualité de l'air

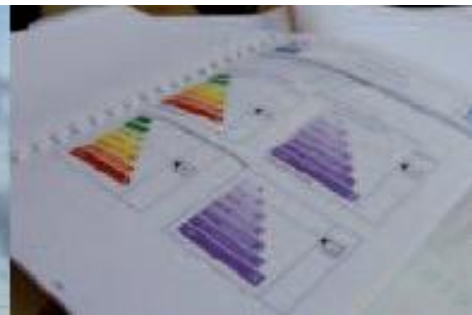
Une qualité globalement bonne en région.

Des enjeux surtout dans les agglomérations, spécialement dans l'agglomération clermontoise.

Trois composés chimiques à surveiller :

- les **oxydes d'azote** (circulation automobile).
- les **particules** (chauffage, circulation automobile, industrie).
- l'**ozone** (issu d'une réaction entre les oxydes d'azote et les composés organiques volatils).

PROSPECTIVE & PERSPECTIVES



Les principaux enjeux identifiés

FORET &
BIODIVERSITE

AGRICULTURE
& ELEVAGE

ENERGIE &
TRANSPORT

TOURISME

RESSOURCE
EN EAU

SANTE



Vulnérabilité de la Région aux effets du changement climatique

DOMAINES TRANSVERSAUX					
Type d'impact du CC	Eau	Energie	Biodiversité	Santé humaine	Batiments / transport
Impact sur la pluviométrie : sécheresse, phénomènes extrêmes	Concurrence des usages de l'eau en période d'étiage	Baisse de la productivité des forêts et donc de la ressource bois-énergie	Destruction d'habitats, via les modifications d'usage des sols notamment	-	Infrastructures (bâtiments, routes, réseaux) menacées par la hausse des risques de glissements de terrain et d'inondations
	Impact sur le risque inondation	Impact sur la production hydroélectrique			
	Impact sur le risque mouvements de terrain				
Impact sur les températures : hausse globale, canicule, variations fortes ...	Réchauffement de l'eau	Augmentation de la demande en énergie (climatisation)	Déclin de la biodiversité en montagne	Risque de surmortalité (et morbidité) en zone urbaine	Infrastructures (bâtiments, routes, réseaux) menacées par la hausse des risques de retrait-gonflement
	Pollution de l'eau	Baisse de la productivité des forêts et donc de la ressource bois-énergie	Développement des espèces invasives	Développement des allergènes et maladies allergiques Baisse de la qualité de l'eau potable	Habitat non adapté

Vulnérabilité de la Région aux effets du changement climatique

SECTEURS ECONOMIQUES

Type d'impact du CC	Forêt	Agriculture / Élevage	Tourisme
Impact sur la pluviométrie : sécheresse, phénomènes extrêmes	Baisse de productivité	Baisse de productivité et de la qualité	Baisse des précipitations neigeuses Concurrence entre les usages de l'eau
	Dépérissement de certains arbres	Concurrence entre les usages de l'eau	Baisse de la qualité et disponibilité en eau pour le tourisme thermal, les sports en eau vive, et la baignade
Impact sur les températures : hausse globale, canicule, variations fortes ...	Baisse de la productivité suite à une variation brutale de température	Stress thermique	Impact sur l'efficacité de l'enneigement artificiel
	Dépérissement de certains arbres	Développement de maladies à vecteurs	Développement du tourisme estival
	Amplification de l'impact des parasites et maladies Risque accru d'incendies/feux de forêt	Concurrence entre usages des sols en moyenne montagne	

Objectifs pour l'Auvergne en 2020

Consommation d'énergie

Grenelle : -20 %

Auvergne : **-22.4 %**

Émission de GES

Grenelle : -20%

Auvergne : **-20 %**

Énergies renouvelables

Grenelle : 23%

Auvergne : **30 %**



14.3 % en 2008

2050

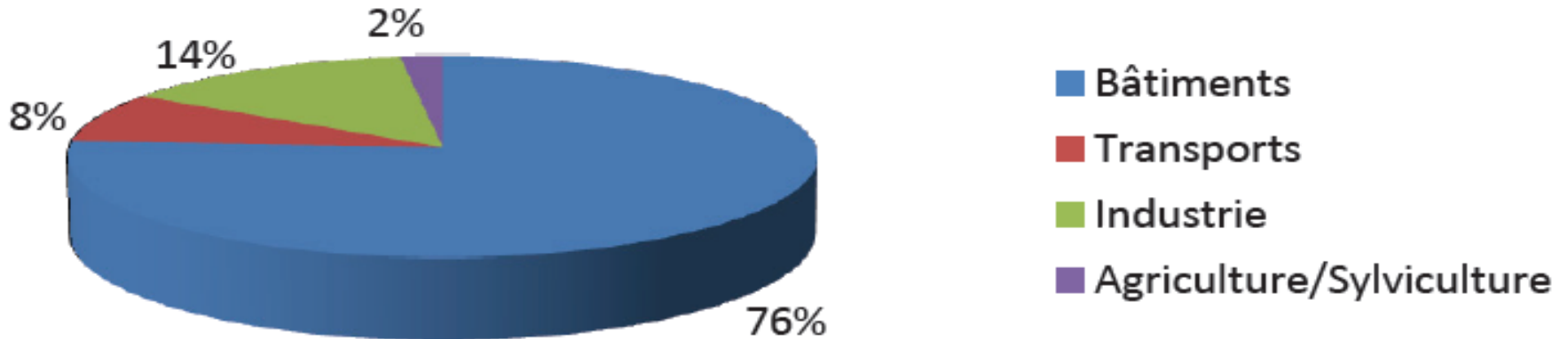
FACTEUR 4

Qualité de l'air : maintien d'une bonne qualité, respect des seuils.

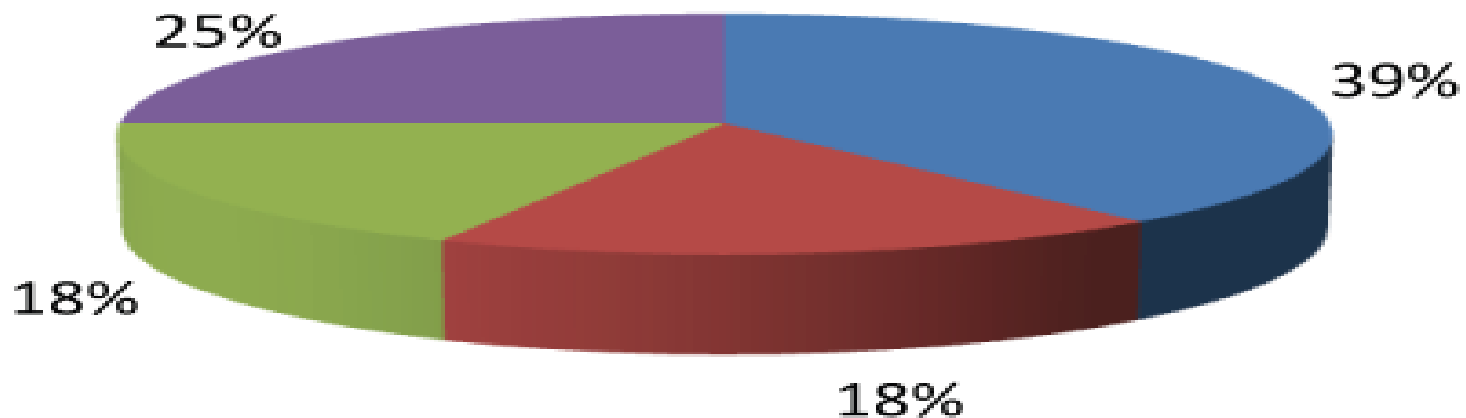
Adaptation au changement climatique : mieux connaître, informer, former.

Efforts sectoriels

Contribution à l'objectif régional d'économie d'énergie



Contribution à l'objectif régional de réduction d'émission de GES



Bouquet des énergies renouvelables en 2020

Répartition de l'effort :

⇒ bois (45%),

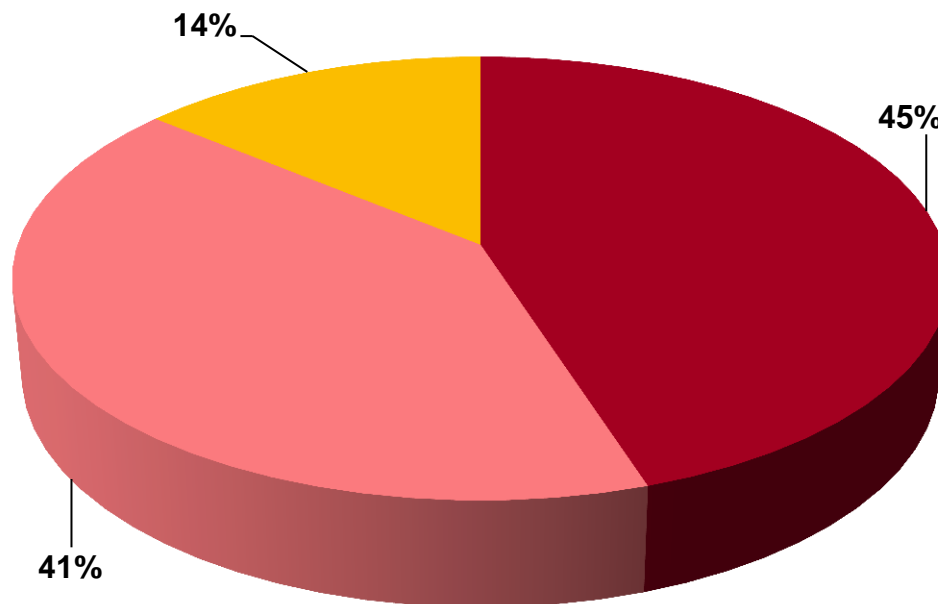
⇒ éolien (41%).

⇒ Maintien de l'hydro-électricité uniquement.

■ Bois

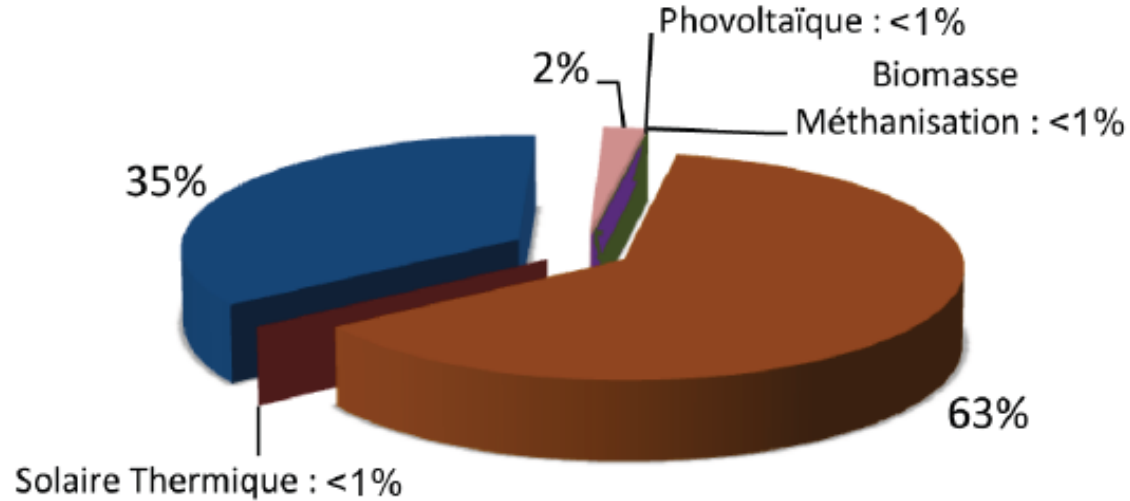
■ Eolien

■ Autres (Solaire,
Méthanisation, Pac-
géoth)

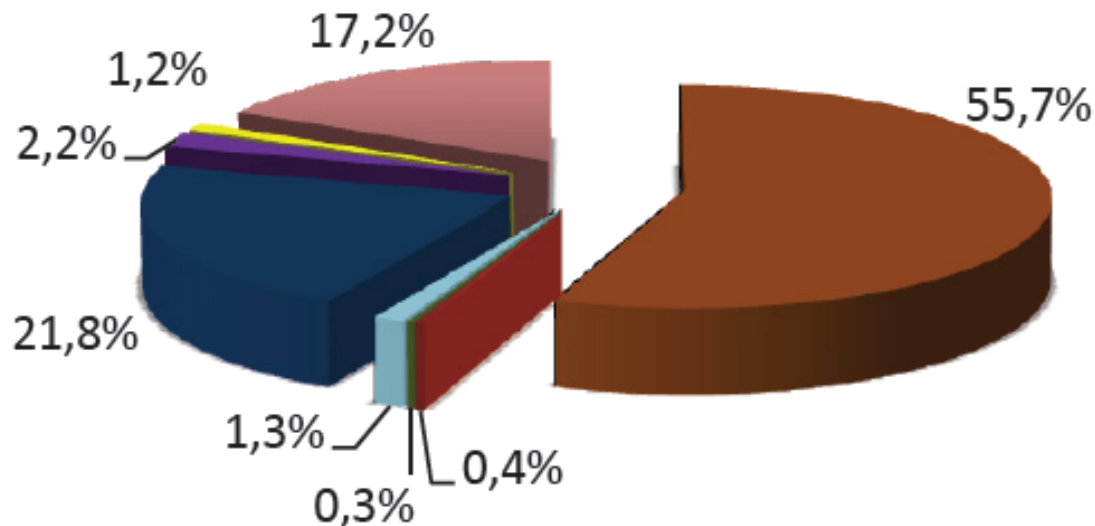


Bouquet des énergies renouvelables en 2020

2008



2020

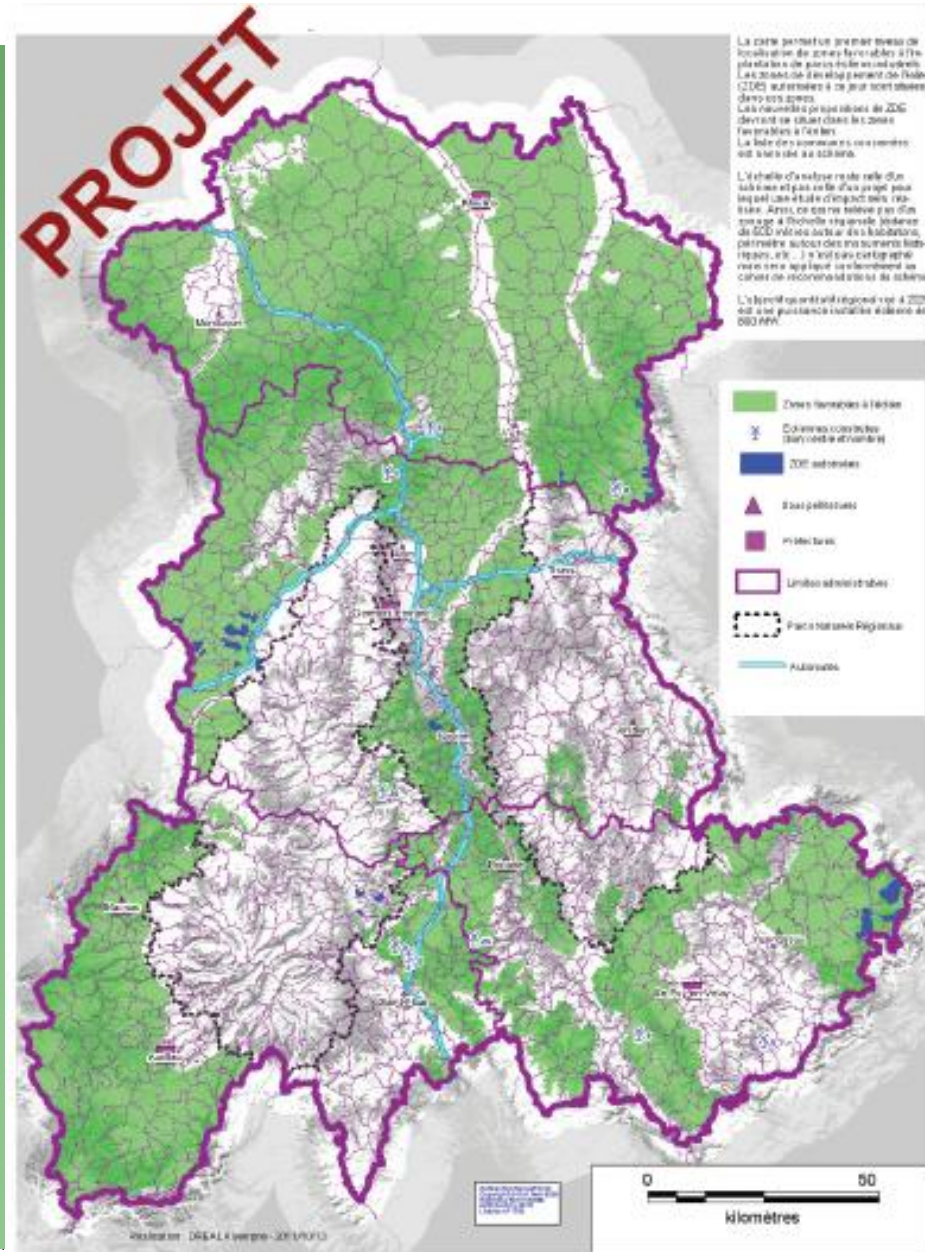


- Bois énergie
- Solaire Thermique
- Méthanisation
- PAC - Géothermie
- Hydroélectricité
- Photovoltaïque
- Biomasse - Méthanisation
- Eolien

Focus sur les zones favorables à l'éolien

Enjeux pris en compte :

- Paysagers
- Biodiversité : oiseaux, chauves-souris...
- Patrimoine culturel : monuments historiques, patrimoine archéologique
- Protection ressource en eau
- Radars météo, avions et aéroports, servitudes aéronautiques militaires
- Nuisances pour l'habitat
- Chartes des PNR et protections réglementaires



SRCAE : Orientations transversales et sectorielles

Lutte contre
l'étalement et le
mitage urbain

Favoriser le
recours au bois
dans la
construction

Réduire la
précarité
énergétique

Accompagnement
vers une
agriculture
durable

Favoriser le
transfert modal

Favoriser les puits
de carbone

...

Prévention et
gestion des
déchets

...



ADAPTATION AU C.C.

Agriculture, élevage, sylviculture, gestion de l'espace

- ✿ Adapter les productions (filière, pratiques, équipement)

Ressources en eau

- ✿ Mieux connaître et anticiper selon les usages : pas de retenues collinaires !
- ✿ Sensibiliser les consommateurs, maillage performant des réseaux AEP,
- ✿ Préserver les zones humides

Tourisme

- ✿ État des lieux vulnérabilité / opportunités
- ✿ Accompagnement des acteurs : adaptation, diversification

Risques

- ✿ Préserver (zones d'expansion, rivières, zones humides, forêt, bocage)
- ✿ Mieux prendre en compte les risques dans les documents d'urbanisme